



VOYAGE ESPAGNE DU 10 AU 14 AVRIL 2017

publié le 17/02/2017

ORGANISATION - PROGRAMME...

Voyage en Espagne du 10 au 14 avril 2017

Compte rendu de la réunion du 14 février 2017

PJ : PROGRAMME DU SEJOUR + DEMANDE AUTORISATION DE SORTIE DU TERRITOIRE

📄 Distribution du programme (en pièce jointe). Toutes les visites et entrées sont comprises dans le prix de départ. Rien n'est à la charge des élèves sur place.

📄 Autorisation de sortie du territoire rétablie depuis janvier 2017.

☐ Compléter l'imprimé (en pièce jointe) et fournir les copies des documents d'identité demandés. Il n'est plus nécessaire de faire valider la demande par les services de la préfecture. Les professeurs garderont avec eux ce document et

les photocopies des pièces d'identité des parents.

En cas de parents séparés, une seule pièce d'identité est nécessaire mais si c'est possible, fournir celle des deux parents quand même.

📄 Prix du voyage. Merci d'adresser le 2eme versement de 60 euros avant le mardi 15 mars 2017 (encaissement fin mars).

☐ Le solde du voyage sera demandé début avril. Ce solde prendra en compte les différentes aides et subventions (conseil départemental- FSE du collège) ainsi que les aides individuelles auxquelles les familles auront droit ou pas en fonction des demandes effectuées auprès de l'intendance. Enfin, l'argent récolté par la vente de la tombola « loto-grille » sera réparti entre les élèves. D'ores et déjà le coût final du voyage ne devrait pas dépasser 231 euros.

☐ Merci aux élèves qui ne l'ont pas encore ait de rapporter le loto-grille et l'argent afin de solder les comptes et pouvoir procéder au tirage au sort des gagnants.

☐ Assurances. L'organisme prestataire du voyage (CLC) va nous adresser prochainement des offres d'assurances annulation individuelles auxquelles vous serez libres de souscrire ou non.

☐ Il est aussi possible que l'on nous impose une assurance obligatoire annulation « risque majeur attentat ». Nous vous tiendrons au courant (le coût est d'environ 10 euros par élève).

☐ Travail des élèves. Un groupe d'élèves est d'ores et déjà engagé dans l'atelier de pratique artistique. Pour tous, nous rappelons que ce voyage n'est pas un voyage d'agrément mais bien un voyage pédagogique qui s'inscrit dans le parcours artistique et culturel des élèves. Un travail quotidien leur sera demandé sur place et donnera lieu à une restitution qui sera évaluée.

☐ Prochaine réunion début avril une dizaine de jours avant le départ pour vous informer sur les horaires, bagages, règles à suivre...

Les professeurs : Mmes Jarty, Proteau Coudert, Rousse, Samkawi

Documents joints

 [autorisation_de_sortie_de_territoire](#) (PDF de 132.7 ko)

 [programme](#) (PDF de 406.8 ko)



**Académie
de Poitiers**

Avertissement : ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers.

Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.